Image not found or type unknown

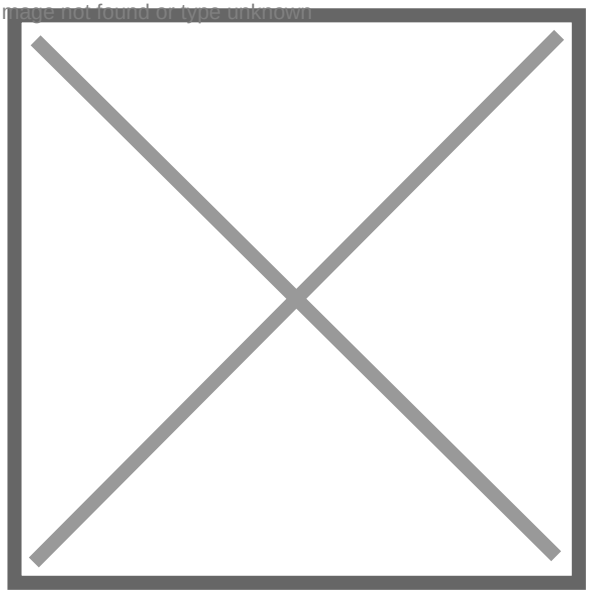

Dénonciation calomnieuse

Par **Moktar**, le **03/11/2014** à **00:44**

Bonsoir,

Mon ex petite amie a déposé plainte pour viol à mon encontre il y'a un an et demi. Après cela j'a été mis en GAV. J'ai exposé les faits aux enquêteur et montré des textos qui indiqué qu'elle avait envie de moi et ce après son soi-disant viol. Bref il se fait que l'affaire a été classé sans suite 4 mois après. De plus il y a des textos qui disent qu'elle me manipulait. Aujourd'hui je voudrais déposer plainte pour dénonciation calomnieuse à son encontre, est-ce possible ? Comment faire? J'ai reçu un refus de la part du commissariat de m'enregistrer la plainte.

Cordialement.

Par **Moktar**, le **03/11/2014** à **00:48**

J'ai besoin d'aide, je me sens vraiment pas bien.

Par **moisse**, le **03/11/2014** à **09:16**

Bonjour,
Vous écrivez une lettre auprès du procureur de la république en décrivant vos griefs, sans chercher à qualifier les faits.

Par **Moktar**, le **03/11/2014** à **09:38**

Dois je lui faire part des textos envoyé par mon ex petit amie ? Sachant que je les ai déjà montrés préalablement. De plus elle a donné une date pour le viol et elle a dit que je l'avais contacté, et il se fait qu'en regardant mes relevés d'appels et de textos je ne l'ai jamais contacté ce jour là ni même dans les semaines qui suivent. De plus j'ai plusieurs amis qui peuvent témoigner qu'elle était folle de moi...
Dois-je lui donner tous les éléments ou me contenter de dire que je me sens léser par cette affaire depuis près d'un an aujourd'hui. Je n'en dors plus, et parfois j'ai honte lorsque l'on m'en parle. Elle l'a crié sur tous les toits afin de se venger de la rupture.

Par **Lag0**, le **03/11/2014** à **09:51**

Bonjour,
Vous avez, en parallèle, un autre sujet là :
http://www.experatoo.com/procedure-penale/accusation-viol-sans-preuve_123962_1.htm#.VFdCAMlHuHs
Merci de ne pas multiplier les sujets...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés